

Paris le 24 OCT. 2013



Secrétariat général

Service des ressources  
humaines

Bureau du dialogue social et de  
l'expertise statutaire

Anne-Claire RICHARD

Téléphone  
01 40 15 75 77

n°1091

SG/SRH2/BSDS/AR10/2013

Mesdames et Messieurs les membres du comité technique ministériel,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du comité technique ministériel qui se tiendra le :

**Jeudi 14 novembre 2013  
à 9h30 – Salle Molière  
182 rue Saint Honoré  
75001 PARIS**

Je vous saurais gré de bien vouloir faire savoir par courriel, à l'adresse suivante : [dialogue.social@culture.gouv.fr](mailto:dialogue.social@culture.gouv.fr), si vous participerez à cette réunion.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1° Approbation des procès-verbaux des comités techniques ministériels des 26 février, 19 avril et 21 mai 2013 ;
- 2° Tableau de suivi des précédents comités techniques ministériels (*pour information*) ;
- 3° Projet de loi de finances et Emplois 2014 (*pour information*) ;
- 4° Présentation du bilan formation 2012 (*pour information*) ;
- 5° Présentation de la note pluriannuelle d'orientation de la formation professionnelle continue 2014-2016 (*pour information*) ;
- 6° Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 28 mars 2003 portant application au ministère de la culture et de la communication du décret n° 2002-634 du 29 avril 2002 relatif à la création du compte épargne-temps dans la fonction publique de l'État (*pour avis*) ;
- 7° Projet d'arrêté fixant les montants de référence de la prime de fonctions et de résultats applicables aux membres du corps et au chef du service de l'inspection générale des affaires culturelles (*pour avis*) ;
- 8° Projet d'arrêté relatif à la prorogation du mandat des membres de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des chefs de travaux d'art relevant du ministère de la culture et de la communication (*pour avis*) ;
- 9° Projet de décret n° 2013-419 du 22 mai 2013 relatif à l'ouverture des recrutements réservés pour l'accès aux corps de fonctionnaires de l'État relevant du ministre chargé de la culture (*pour avis*).

Jean-François COLLIN